

CONSEIL MUNICIPAL

30 JUIN 2016

Présents :

DEGREMONT Jean Michel, MEUREDESOIF Sophie, DIDIER Jean, PRIMA Fabienne, NAVET Dominique, GRARE Bernard, LECAILLE Marie Françoise, NOEL David, FLOUR Jean Pierre, VANDEKERKHOVE Catherine, CAFFIER Michèle, QUANDALLE Michel, DAUSSE Rachel, MOUSSAY Bernard, DRANSART Valérie, BOULY Béatrice, AUGÉ Michèle, PETIT Guy, RUMEAU Nathalie.

Absent :

Le Conseil Municipal au complet est réuni pour l'élection du Maire et adjoints.

Secrétaire de séance : LECAILLE Marie Françoise

ELECTION du MAIRE :

La présidence du conseil municipal est prise par le 1^{er} Adjoint, (Article L2122-8 du CGCT) suite à la notification de Madame la Préfète, en date du 17 juin 2016, de la démission du Maire en place Bernard GRARE

Suite à l'appel nominatif et du quorum atteint le conseil municipal est invité à procéder à l'élection du maire.

Il est rappelé qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Constitution du bureau :

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs au moins :

- PRIMA Fabienne
- LECAILLE Marie Françoise

DEROULEMENT DE CHAQUE TOUR DE SCRUTIN :

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller a déposée dans l'urne prévue à cet effet.

Après vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS

- Monsieur DEGREMONT Jean Michel a obtenu 16 voix
- Monsieur PETIT Guy a obtenu 3 voix

PROCLAMATION DE L'ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur DEGREMONT Jean Michel a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

ELECTIONS DES ADJOINTS :

Sous la présidence de Monsieur DEGREMONT Jean Michel, élu Maire (en application de l'article L 2122-17 du CGCT) le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

NOMBRE D'ADJOINTS :

Le Maire a indiqué qu'en application des articles L2122-1 et L2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5 adjoints au maire maximum. Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de 5 adjoints. Au vu de ces éléments, je propose au conseil municipal de fixer à 4 le nombre des adjoints au maire de la commune de La Capelle Les Boulogne.

A 19 voix pour le conseil municipal est favorable à la création de quatre postes d'adjoints

CANDIDATS AU POSTE D'ADJOINT :

Liste conduite par Madame MEURDESOF Sophie

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS :

Liste de Madame MEURDESOF Sophie : a obtenu 16 Voix

Sont élus en qualité d'adjoints

MEURDESOF Sophie

DIDIER Jean

PRIMA Fabienne

NAVET Dominique

Monsieur le Maire rappelle que le délai pour la mise en place du nouveau Maire et Adjoint a été court, en conséquence la délégation, les conseillers délégués et les indemnités Maire et Adjointes seront vus lors d'une prochaine réunion.

L'Ordre du jour est épuisé la séance s'est terminée à 19 heures 30.

La secrétaire de séance,

LECAILLE Marie Françoise



Le Maire

DEGREMONT Jean-Michel

